



60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

PSC

Un projet qui se décline dans la désorganisation et **L'INQUIÉTUDE GÉNÉRALE !**

Le projet continue à se décliner d'un Centre Financier à l'autre en dépit des problèmes rencontrés et du malaise ressenti par les agents.

▶ **LA DÉSORGANISATION**

Chaque fois, le projet est mis en œuvre dans des locaux provisoires. On est bien loin des préconisations en matière d'environnement et de conditions de travail. Le projet se décline donc à chaque fois dans un contexte dégradé !

▶ **CE PROJET INQUIÈTE**

À chaque fois c'est la même chose : des déménagements, du bruit, changement d'équipe de travail, et changement d'horaires !

Un sentiment de non-reconnaissance gagne les personnels et l'encadrement.

Les formations suivent rarement, et il n'est pas rare que des agents se retrouvent sur des positions de travail sans avoir été formé en conséquence...

Et tout cela sous couvert d'une meilleure satisfaction du client!!!

Nous avons alerté dans toutes les instances sur ces conditions de mise en place déplorables, génératrices de mal-être et sur les conséquences néfastes qu'elles risquent d'engendrer, rien n'y fait : la machine est lancée, les « open-spaces » sont en cours de création en Centres Financiers. On finit par se rapprocher des conditions du syndrome de France Télécom...

L'apothéose est atteinte lorsqu'on aborde la question des primes !

• **Les 2000 euros (ex-agents ASC et GCC) :**

Cette prime sera versée dès que l'agent accomplira un certain nombre d'heures de téléphone par mois en parfaite autonomie.

Néanmoins, quelle que soit la situation, le délai de 3 mois d'affectation minimum reste imposé.

Le hic, c'est que le quota d'heures à effectuer en autonomie est fixé par chaque Centre Financier ! Le texte d'origine étant trop imprécis...

LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE

• **Les 1 000 euros (ex-agents RC):**

Ils seront perçus au bout des 3 mois d'affectation, sous réserve « d'une nouvelle façon d'accueillir le client », et d'un « taux de transfert vers les filiales et les RV vers l'Enseigne ». Objectif, on ne peut plus précis... Quelle est cette meilleure façon d'accueillir ?

• **Service Développement, SDSR, Réclamations, Risques et Vie du Compte:**

Aucune prime n'est prévue

On ne peut plus discriminatoire et inégalitaire alors qu'il est demandé à tous de contribuer à la réussite du projet!



Dernière minute : un bruit circule d'une prime versée aux responsables des services, mais qui exclut les chefs d'équipe et les ADCC, encore moins les personnels techniques et informatiques. Si cela était confirmé, on atteindrait le summum de l'inégalité. Or toutes et tous se sont investis dans ce projet !

FO REVENDIQUE :

le paiement de 3 000 € pour tous les agents et les cadres impactés par le projet PSC !

Lors de sa prochaine rencontre avec Philippe Wahl nouveau directeur de La Banque Postale, Force Ouvrière continuera d'exiger cette indemnité auprès de celui qui détient les cordons de la bourse.

Le nouveau directeur doit prendre conscience du malaise dans les Centres Financiers.

Les mesures nécessaires doivent être prises pour :

**STOPPER LA DÉGRADATION
DES CONDITIONS DE TRAVAIL
ET TRAITER ÉGALITAIREMENT
LES AGENTS ET L'ENCADREMENT.**

B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations :

OUI NON

Bulletin à remettre
au responsable
local ou à retourner à :

NOM :

ADRESSE :

PRÉNOM :

EMPLOYEUR :

MAIL :

ÉTABLISSEMENT :

DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU :

À COMPTER DU :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE :

À, LE

.....

SIGNATURE

TÉL. :

**FO COMMUNICATION
60 RUE VERGNAUD
75640 PARIS CEDEX 13**

**L'égalité de traitement c'est
une valeur non négociable**